



# Projet Agricole Départemental Hérault 2020

Comité d'Orientation du 04 décembre 2017

## Compte rendu

Les représentants des organisations professionnelles agricoles, des collectivités et de la recherche étaient réunis dans l'amphithéâtre de Pierres-Vives pour participer au 6<sup>ème</sup> Comité d'Orientation du PADH 2020.

Dans son **mot d'accueil**, **Jean-Luc FALIP, Vice-président du Conseil départemental de l'Hérault délégué à l'aménagement rural, à l'agriculture, la viticulture, la pêche et la forêt** souligne que l'agriculture héraultaise doit s'adapter à de profondes mutations, du climat et des attentes des consommateurs... Le Département a la volonté d'accompagner les agriculteurs dans ces évolutions. 2 exemples en témoignent : le soutien au dispositif de confusion sexuelle, passé de 200 ha en 2013 à 8300 ha en 2018, et le lancement du schéma départemental de l'irrigation en collaboration avec l'Etat, qui donnera la visibilité sur les besoins agricoles en eau à l'horizon 2030. Les résultats du schéma sont attendus au 1<sup>er</sup> trimestre 2018 et préciseront les pistes à travailler en adéquation avec tous les acteurs du territoire (Région, intercommunalités, communes).

### Où en est la ferme Hérault ?

Alexandre CHAVEY, Chargé de mission PADH (cf. ppt COPAD)

Les indicateurs confirment une certaine fragilisation du potentiel de production agricole du département mais les signaux sont encourageants sur l'emploi :

- Légère diminution des surfaces agricoles qui passent en 2017 sous l'objectif stratégique de 180 000 ha. En terme de production viticole, les objectifs 2020 de 5,4 Mhl sont loin d'être atteints, eu égard aux faibles récoltes des deux dernières années (4,63 Mhl en 2015, 3,97 Mhl en 2017)
- Stabilité du nombre d'exploitations professionnelles (6 800) et croissance de l'emploi salarié dans la production qui dépasse les 5200 ETP (équivalent temps plein) en 2017 (4 500 en 2010).
- Forte attractivité des métiers de l'agriculture : 700 porteurs de projets accueillis au PAI en 2017.
- Enjeu prégnant de la transmission avec près de 1 500 agriculteurs de plus de 60 ans.



En partenariat avec :

- Fléchissement depuis 2016 du Produit brut standard de la production agricole qui avait nettement progressé depuis 2011 lié aux faibles récoltes de ces deux dernières années, dans le contexte d'aléas climatiques récurrents.

### Discussion

- Samuel MASSE (Syndicats des jeunes agriculteurs) : si l'attractivité du métier est exceptionnelle dans le département, le principal frein à l'installation est l'accès au foncier.
  - Florence BARTHELEMY (DDTM) indique que la politique d'aide évolue : harmonisation et simplification des modulations entre les 2 ex régions, et réaffectation de l'argent de prêts bonifiés obsolètes améliorent nettement les montants moyens de DJA, qui connaît donc un regain d'intérêt depuis 2017. Le travail partenarial paie et il faut continuer à communiquer sur ces nouveaux dispositifs d'aide.
  - Jean Charles TASTAVY (Vigneron, élu Chambre d'agriculture) confirme l'appétence des porteurs de projets viticoles pour des projets de production et commercialisation en vente directe, sur des projets peu consommateurs de foncier mais nécessitant la construction de bâtiments de vinification ou d'œnotourisme. Il souligne à ce titre la vigilance à avoir dans la rédaction des documents d'urbanisme.
  - Isabelle TOUZARD (SupAgro, maire de Murviel les Montpellier) confirme qu'il faut intégrer la question de l'installation agricole lors de l'élaboration des PLU, ce à quoi elle a veillé dans sa commune en permettant l'adaptation du bâti viticole.
  - Pierre COLIN (élu Chambre d'agriculture) souligne l'arrivée d'investisseurs externes à l'agriculture dont il faut observer et comprendre les intérêts.
  - Jérôme DESPEY répond qu'il est très vigilant face à cette question et que le PADH défend un modèle d'exploitation familial et à taille humaine dont il faut favoriser le renouvellement de génération. En ce sens les initiatives conjointes doivent être prises avec la Safer.
- Il souligne également l'importance du dialogue entre agriculture et collectivités pour concilier, dans le cadre des documents d'urbanisme, développement urbain, économique et agricole : « Si l'on ne parvient pas à préserver les terres à fort potentiel et celles irrigables, on passera à côté du défi ». Je salue à ce titre le Président de Montpellier Méditerranée métropole de rediscuter avec l'agriculture ces enjeux liés au SCOT.

## Témoignages et mise en lumière d'actions engagées

1. « La transmission, un vrai projet » : 2017 a vu la création du Point Accueil Transmission et la tenue du 2nd Forum à la Transmission. Toutes les caves coopératives sont confrontées à cette problématique, et plusieurs d'entre elles, appuyées notamment par Coop de France et la Safer engagent des mesures de soutien : portage, achat et bail adhérent, aide à l'accès au crédit,...

### Témoignage : Nathalie BOISJOT, Directrice de la cave coopérative Les vignerons du pays d'Ensérune

La transmission est une priorité stratégique de la cave coopérative et un enjeu de durabilité pour le territoire. Comment être des passeurs ? Comment avancer avec les nouvelles et les anciennes générations ? Pour être attractif pour les jeunes, il faut proposer des revenus, un outil moderne, il faut être innovant en portant par exemple des projets de société autour de l'agroenvironnement et faire preuve de solidarité car la coopération mutualise les moyens de production et de commercialisation.

Pour maintenir les volumes, il faut rapprocher les jeunes qui cherchent des terres et les anciens qui vont cesser leur

**Point Accueil Transmission**  
Chambre d'agriculture de l'Hérault

**3ème FORUM TRANSMISSION**  
jeudi 18 janvier 2018 à 13h30  
Salle Nelson Mandela - Avenue de la République  
34310 CAPESTANG

- Présentation des partenaires de vos démarches
- Pré-rencontres individualisées

**PADH 2020**  
**Sud-Hérault**  
COMMERCE & COOPÉRATIVES

**Bien transmettre mon exploitation c'est un projet**



activité. Tous les anciens, car si 50 adhérents font 80% des volumes, il faut garder les 600 autres à la cave.

En coopérative, les problématiques individuelle et collective sont liées car une exploitation peut être vendue à 10 personnes différentes. Il faut donc un grand professionnalisme du technicien foncier pour réussir les transactions. De plus, la transmission revêt une part importante d'affectivité car il s'agit d'un patrimoine que l'on a parfois construit dans toute une vie. Et s'ajoute un enjeu financier fort au moment de la retraite. Ainsi la transmission touche à un aspect très personnel. Il faut une déontologie et une confidentialité forte ; Et chaque cas doit être traité individuellement en fonction de la personne.

2. « Reconquête de foncier agricole par les collectivités » : Le territoire héraultais compte de vastes propriétés publiques, dont une partie pourrait être remobilisée pour l'agriculture.

**Témoignage : Irène TOLLERET, vigneronne, maire de Fontanès, vice-présidente en charge de l'agriculture de la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup.**

On compte 8 300 ha de foncier public (communes, EPCI, département, Etat) sur la CCGPSL. 160 ha en propriété de la CCGPSL ont été mis à disposition (par bail précaire) à 6 éleveurs dans des objectifs économique, de limitation du risque incendie et d'ouverture des milieux pour la biodiversité.

Le foncier est la clé d'entrée pour l'alimentation, les cantines ou les paysages. Il est donc important de s'entendre entre acteurs pour protéger les terres agricoles des investisseurs immobiliers, et pour faciliter l'accès aux terres en friches, pour les remettre en culture, y développer l'eau brute ou y construire des bâtiments. Il n'existe pas de DUP agricole, mais il faudrait des solutions (taxe ?) pour contraindre des propriétaires à les rendre accessibles.

Enfin, le développement œno et agritouristique doit être soutenu par une instruction rapide et efficace des permis de construire sinon on risque de laisser les terres non exploitées.

3. « La RSE, outil de performance » : La RSE incarne la multi performance économique, sociétale et environnementale en réponse aux nouvelles attentes sociétales. L'objectif est de positionner et différencier les vins du Languedoc et de construire une logique de progrès dans chaque maillon des filières.

**Témoignage : Jean-Pascal PELAGATTI, vigneron indépendant à Béziers, élu Chambre d'Agriculture de l'Hérault**

La CA34 a réalisé un état des lieux de la RSE dans le département et identifié par enquête une demande importante et de nombreux exploitants investis dans les démarches Terra Vitis, HVE, etc. Elle a créé des outils et a mis en place un parcours vers la RSE pour les exploitants : guide et pré-diagnostic, formation-actions, offre d'accompagnement et outil d'évaluation. Elle va poursuivre avec les partenaires (Coop de France, Interoc, Terra vitis, vignerons indépendants...) pour apporter le plus d'acteurs des filières vers cette démarche.

## La viticulture héraultaise face au changement climatique.

Hervé HANNIN, Directeur de l'Institut des hautes études de la vigne et du vin – Montpellier Supagro (cf. doc « N40\_A4-Prospective Vin et Vigne »)

Jérôme DESPEY souligne que le PADH doit aborder pleinement la question climatique qui n'avait pas été traitée à sa juste mesure dans sa construction initiale.

Le projet LACCAVE piloté par l'Inra de Montpellier et Bordeaux, en collaboration avec l'INAO, France Agrimer, Montpellier Supagro analyse l'impact du changement climatique et les stratégies des acteurs viticoles à l'horizon 2050.

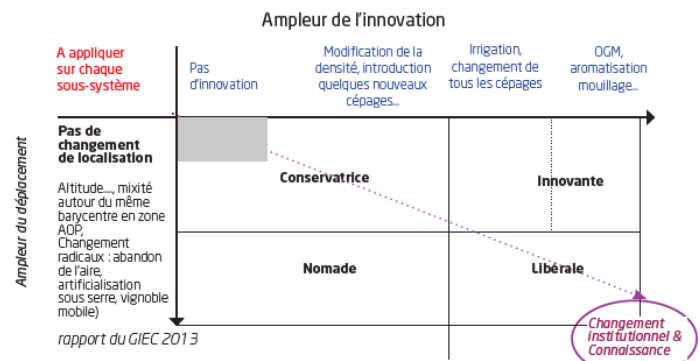
L'augmentation de + 1,5/2°C aura des conséquences notables sur les vignobles et filières, et modifiera les conditions de production des vins (avancement de la phénologie et de la période de récolte, évolution des



rendements), leurs caractéristiques organoleptiques (augmentation du degré alcoolique, baisse de l'acidité du raisin à la récolte, modification des profils aromatiques et polyphénoliques) et leurs marchés. En outre d'autres facteurs externes affecteront le secteur vitivinicole : évolutions des préoccupations de santé et d'environnement, changements géopolitiques ou technologiques, nouvelles conditions de consommation du vin ou modifications de politique agricole (pression anti-alcool de l'OMS, l'extension des échanges mondiaux à de nouveaux pays, révisions de la PAC ou encore acceptabilité des OGM par les consommateurs,....

La réaction des acteurs peut être graduée sur 2 axes : d'une part l'ampleur de l'innovation et d'autre par celle du déplacement des vignobles et producteurs. Le croisement de ces deux axes d'action permet de proposer quatre stratégies d'adaptation (cf. schéma ci-dessous)

1. La Stratégie « conservatrice » avec peu de changements dans les vignobles actuels où les AOP se maintiennent mais les IG et VSIG connaissent un recul important : la filière se sécurise dans les traditions... pour un cercle restreint de consommateurs.
2. La Stratégie « innover pour rester » où une large gamme d'innovations techniques de la vigne à la cave permet de maintenir les localisations actuelles
3. La Stratégie « vignobles nomades » où la viticulture « valorise dans d'autres territoires » la notoriété des grandes appellations et descend en plaine chercher l'eau. La constance du profil gustatif plutôt que l'origine est recherchée par une mobilité du vignoble.
4. La Stratégie « libérale » où le pilotage par l'aval rend « tout est possible partout »



Face à ces scénarios, on distingue 4 attitudes possibles des acteurs :

- Proactivité positive : agir dès aujourd'hui pour favoriser l'advenue du scénario.
- Proactivité négative : agir dès aujourd'hui pour défavoriser l'advenue du scénario.
- Réactivité anticipée : se préparer dès aujourd'hui à l'advenue du scénario.
- Veille : ce scénario doit être placé sous surveillance, pour savoir si son advenue se dessine

Le 22 novembre, un colloque a réuni une centaine d'acteurs viticoles du bassin languedocien, pour discuter de ces scénarios et se prononcer sur l'attitude à avoir face à chacun de ces scénario. Le vote a été sans équivoque puisque près de 82 % des participants ont souhaité agir pour favoriser l'advenue du scénario 2 « Innover pour rester ».

| ATTITUDES STRATÉGIQUES (résultats)   | PROACTIVITÉ POSITIVE | PROACTIVITÉ NÉGATIVE | RÉACTIVITÉ ANTICIPÉE | VEILLE | NE RIEN FAIRE |
|--------------------------------------|----------------------|----------------------|----------------------|--------|---------------|
| 1. stratégie « conservatrice »       | 23,9%                | 21,1%                | 18,3%                | 28,2%  | 8,5%          |
| 2. stratégie « innover pour rester » | <b>81,7%</b>         | 1,4%                 | 14,1%                | 2,8%   | 0,0%          |
| 3. stratégie « vignobles nomades »   | 4,3%                 | <b>31,9%</b>         | <b>39,1%</b>         | 23,2%  | 1,4%          |
| 4. stratégie « libérale »            | 5,6%                 | <b>52,1%</b>         | 21,1%                | 21,1%  | 0,0%          |

Discussion :

- Irène TOLLERET : La société a de moins en moins de culture agricole et la perception par le citoyen est strictement inverse des efforts que nous produisons : « on ne nous croit pas ! »
- Sylvain SALTIEL : Les scénarios sur la submersion marine ont-ils été pris en compte ?
- Hervé HANNIN : Sur la région oui, la question a été prise en compte et avant la submersion, la question de la salinisation des terres.



- Serge PESCE : Tous les secteurs économiques, et notamment la viticulture et le tourisme, deux atouts du Biterrois sont affectés par le changement climatique. Nous autres élus locaux avons des responsabilités par rapport au foncier et à la gestion de l'eau, et nous devons travailler ensemble avec les organismes économiques que vous représentez.
- Jean-Philippe ROUDAUT : des études de ce type sont-elles menées dans d'autres pays, notamment du nouveau monde, et par d'autres acteurs viti-vinicoles, je pense à la partie négociants.
- Hervé HANNIN : Peu d'études sont menées sur la question de la viticulture et du changement climatique, là où il en existe beaucoup pour l'environnement ou la démographie
- Jérôme DESPEY : L'enjeu est pourtant de partager ces réflexions dans toutes les régions et avoir une discussion nationale, avec notamment l'INAO.
- Guilhem VIGROUX : Nous avons une tâche immense devant nous car nous n'avons pas pris en compte le changement climatique dans nos travaux de 2013-2014, or nous avons subi plusieurs événements graves depuis. Le défi de l'eau est imminent. Sur la question de la gestion des risques, on sait que l'irrigation, les retenues collinaires ne seront pas suffisantes, alors comment fait-on pour protéger nos exploitations ? Quand est-il des cahiers des charges, des pratiques vinicoles ? Et enfin il me semble que la guerre de communication est déjà perdue : « l'agriculture est sale et polluante ». Il faut donc qu'on avance quoiqu'il en soit, et il faut s'investir tous ensemble et mettre nos moyens en commun.

## Regard d'expert

### Jean-Louis RASTOIN, Professeur émérite à Montpellier Supagro

Nous abordons la 5<sup>ème</sup> transition alimentaire, la 1<sup>ère</sup> était il y a 5000 ans et nous quittons l'ère du système agro-industriel. Entre deux transitions, il y a des crises dont il faut prendre conscience !

Dans cette transition on voit trois défis majeurs : la dégradation de la santé publique par une alimentation qui n'est pas acceptable (maladies chroniques,...), la pression sur les ressources naturelles « terre et eau », et la mitigation et l'adaptation au changement climatique.

Face à ces défis il y a des réactions : Le consommateur plébiscite le bio, les produits de terroir, refuse les produits industrialisés. Les 1ers à bouger sont les acteurs de la distribution, mais l'inertie est plus grande pour les Industries Agro-Alimentaires et la production agricole. Aujourd'hui les institutions publiques et professionnelles se heurtent à des routines et rentes de situation et évoluent de façon trop lente !

Ainsi pour développer les espaces ruraux, Jean Louis Rastoin identifie trois points stratégiques :

- La sécurisation des ressources naturelles : le foncier et l'eau
- La diversification des activités autour du socle de la production, comme l'agritourisme
- Une gouvernance participative plutôt qu'une gouvernance actionnariale

Et enfin et surtout rechercher toujours la différenciation qualitative !

## Conclusions

**Jérôme DESPEY** remercie tous les participants pour la qualité des échanges et rappelle que le PADH ne tient que par l'engagement de chacune des structures. Dans ce cadre la CA34 veut être proactive pour avancer vers des solutions innovantes et ambitieuses, et sur toutes les thématiques. Nous allons donc continuer le travail avec les engagements que nous avons pris pour consolider et faire évoluer les actions du PADH.

### Judith CARMONA, Pdte de la commission Agriculture, agroalimentaire et viticulture de la Région Occitanie

L'agriculture et l'agroalimentaire sont la première activité économique de la région. La Région intervient dans de nombreux champs :

- dans la politique d'installation à travers un nouveau dispositif de DJA harmonisé qui majore son montant, sur l'aide à l'émergence de projet, pour l'accompagnement et le suivi de l'installation, et



élargit à l'Occitanie le dispositif CEFI : parrainage cédant/repreneur qui permet à un jeune candidat de travailler 1 an chez un exploitant pour «tester» la faisabilité d'une reprise ou d'une association.

- Sur le foncier, il existe plusieurs dispositifs : Terra Rural, le soutien à l'investissement des collectivités pour la reconquête du foncier et prochainement sera créé un fonds foncier avec les partenaires qui sera opérationnel au second semestre 2018.
- Sur les projets d'entreprise, la Région a voté le 03/11 le Pass agro-viti et le contrat agro-viti qui permettent de soutenir les entreprises agro-alimentaires et viticoles (dont les caves coopératives) dans leur projet en mobilisant des crédits régionaux très rapidement.
- Sur l'eau, le grand débat H2O 2030 est engagé auquel les agriculteurs ont beaucoup contribué. A son terme la Région définira sa politique de l'eau.
- Le changement climatique affecte toutes les productions d'Occitanie. La Région participera au plan sur les cépages résistants avec l'IFV et la CRA. Le changement climatique appelant à un changement des pratiques nous avons voté un plan bio important et avons initié un AAP sur l'agroforesterie.
- Sur les crises, la Région va voter le dispositif de soutien aux viticulteurs qui ont été frappé par le gel en avril dernier, nous en sommes autour de 30000 ha touchés.
- Enfin sur l'alimentation nous avons voté un programme d'intégration des produits locaux dans les cantines et lycées (avec l'objectif de 40% de produits locaux dont la moitié en produits bio d'ici 2030).

**Jean-Luc FALIP** : remercie l'assemblée pour la qualité des interventions et retient que ce n'est que par l'intelligence collective que l'on peut réussir à accompagner l'agriculture face aux défis climatiques et sociétaux

**F.BARTHELEMY** : Le COPAD, est un projet ambitieux et les témoignages de cet après-midi montrent que les actions avancent. Je ne reviendrai pas sur le travail conjoint réalisé sur la rénovation de la DJA (dotation jeunes agriculteurs) et dont on mesure déjà les résultats.

Sur le foncier, enjeu majeur du PADH, l'Etat attire l'attention des élus sur l'importance de la préservation des terres dans l'élaboration des documents d'urbanisme. Il est nécessaire de trouver des solutions pour mieux appuyer les services instructeurs des collectivités pour faciliter l'instruction des permis de construire.

Sur les terres en friches, les leviers dont on dispose ne sont pas simples, le sujet implique beaucoup d'acteurs, nécessite de l'animation, de nouveaux leviers réglementaires et c'est un sujet à travailler dans l'avenir.

Sur le changement climatique on souhaite être dans une dynamique proactive pour travailler sur la protection des exploitations, mais aussi dans un volet d'adaptation de la culture elle-même de l'œnologie et de la réglementation, mais nous sommes là à des échelles qui dépassent parfois le département.

En tout cas merci à tous pour ces débats brillants !



**Contact** : Alexandre CHAVEY, [chavey@herault.chambagri.fr](mailto:chavey@herault.chambagri.fr); 06.18.36.83.25



En partenariat avec :